

## La direction ira t'elle à l'encontre de la volonté des élus de conserver des services des finances publiques de proximité ?

En absence de toute concertation, [le directeur local annonce à la presse avoir commencé à réfléchir à des restructurations](#) de notre administration dans le département des Alpes de Hautes Provence.

L'article 98 de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi Notre) prévoit pourtant expressément l'élaboration de « schémas départementaux d'amélioration et d'accessibilité des services au public en associant les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre ». Or ces schémas sont prévus pour la fin de l'année 2017.

## Le directeur ne cite dans la presse que ce qui l'arrange !

**La section CGT Finances Publiques des Alpes de Hautes-Provence travaille à la [défense du réseau de la DGFIP en lien direct avec les usagers](#).**

**Colonne de droite publique:** [En direct des sections](#)

**Public:** [Mobilisations 2017](#)

[ASR / Restructurations : on dit NON !](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

---